

Réponses aux questions fréquemment posées sur le passage au 6^{ème} Manuel de balance des paiements et de la position extérieure globale (BPM6) et sur la disponibilité des données (FAQ)

1. Qu'est-ce que le 6^{ème} manuel de Balance des paiements ?

La 6^{ème} édition du Manuel de Balance des paiements et de la position extérieure globale (BPM6) a été publiée par le Fonds Monétaire International (FMI) en 2009. Le Manuel constitue le standard mondial pour l'élaboration de ces statistiques recensant toutes les opérations entre une économie et le reste du monde. Après adaptation des dispositifs de collecte, les pays européens appliqueront le BPM6 en 2014 ainsi que le nouveau manuel international de comptabilité nationale (SCN 2008).

2. Pourquoi un nouveau Manuel ?

Pour que les statistiques retracent de manière fidèle et complète tous les échanges internationaux. Ceux-ci se sont en effet fortement développés depuis le début des années 90, date à laquelle l'ancien manuel, « BPM5 », avait été conçu. Depuis lors, le nombre de pays qui participent aux échanges commerciaux s'est développé. Dans le monde émergent, le nombre de pays qui non seulement exportent des matières premières, mais importent et réexportent des biens parfois très élaborés («pays ateliers»), s'est accru. Alors qu'auparavant, l'essentiel des flux financiers mondiaux se réalisait via les banques, entre les pays du « G7 », aujourd'hui un grand nombre d'instruments financiers – prêts, titres, instruments financiers dérivés – sont traités par des acteurs très divers : banques, organismes d'assurances, fonds d'investissements, chambres de compensation, véhicules *ad hoc*, ...

Le BPM6 a pour objectif de retracer et mesurer le commerce international et les transactions financières sur la base d'une méthodologie commune permettant de comparer les économies. Le concept clé utilisé aussi bien par les comptes nationaux (donc notamment pour le calcul du Produit intérieur brut) que pour la balance des paiements est celui de propriété économique. **La balance des paiements doit refléter systématiquement les changements de propriété économique entre résidents et non-résidents**, ce qui ne correspond pas nécessairement au passage de flux de marchandises ou de services de part et d'autre des frontières, ni même à des paiements (flux intragroupe).

Ainsi, les principaux changements concernent les transactions sur biens et services (négoce, travail à façon, service d'assurance), les revenus (revenus d'investissements) et les opérations financières (investissements directs).

Mais le BPM6 vise aussi à imposer un calcul plus précis de la position extérieure des pays. La connaissance de celle-ci s'est en effet révélée, notamment lors des crises financières, comme un élément indispensable du diagnostic des déséquilibres.

D'un point de vue conceptuel, le BPM6 renforce l'articulation entre les statistiques de balance des paiements et celles de position extérieure ainsi que la cohérence entre les concepts utilisés en balance des paiements et ceux des comptes nationaux.

3. Quels sont les principaux changements dans le compte des biens ?

Les changements les plus significatifs concernent les biens et services : certaines opérations sont ainsi réallouées entre les rubriques de biens et les services en raison notamment d'une application systématique du concept de « transfert de propriété économique » repris des comptes nationaux.

Les échanges liés au négoce sont désormais enregistrés dans les biens alors qu'ils figuraient dans les services en BPM5. Si le solde du négoce demeure identique, les flux de recettes et de dépenses sont identifiés, ce qui n'était pas le cas en BPM5.

4. Quels sont les principaux changements dans le compte des services ?

Outre l'affectation qui vient d'être évoquée du négoce à la balance des biens, les opérations de travail à façon, qui consistent à confier des biens à des non-résidents afin d'être transformés et être ensuite soit réimportés soit réexportés vers un pays tiers, sont désormais classées dans les services (« services de fabrication fournis par des intrants physiques détenus par des tiers ») et non plus dans les biens. Dans le cas d'une réexportation du bien vers un pays tiers après façonnage, le pays propriétaire enregistre une exportation de marchandise vers le pays tiers ainsi qu'une importation de service depuis le pays façonnier. En revanche, si le bien est réimporté par le pays propriétaire après façonnage, seule la ligne services est mouvementée. En effet, dans ce cas de figure, en l'absence de tout transfert de propriété économique du bien, il n'y a pas lieu d'enregistrer une transaction internationale de marchandises. En BPM5, lorsque les biens étaient fournis par le propriétaire et lui étaient retournés, la valeur du service rendu était incluse dans la valeur des produits échangés et comptabilisée dans la ligne des biens. Cette réallocation se traduit par une réduction des exportations et importations de biens et par une augmentation de celles de services dans les pays où ces opérations sont significatives.

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) sont identifiés et inclus dans les services. Les SIFIM correspondent notamment à la marge entre le coût du financement interbancaire des établissements de crédit d'une part, la rémunération que ceux-ci obtiennent des clients auxquels ils prêtent, d'autre part. En BPM5, les SIFIM n'étaient pas isolés des intérêts et étaient donc enregistrés dans les revenus d'investissement. Les intérêts hors marge (hors SIFIM) continuent à être enregistrés dans les revenus primaires (cf. question 5).

Les services d'assurance sont davantage détaillés en BPM6. Le service d'assurance est mesuré par la différence entre les primes perçues et les indemnités à payer, alors qu'auparavant ces services pouvaient être estimés en retenant une fraction des primes. En outre, la mesure est fondée sur les « droits constatés » et non plus sur les règlements. Ainsi, le montant des primes perçues au titre d'une année est calculé au prorata de la période de référence par la balance des paiements (mois, trimestre...). Sont également pris en compte les revenus attribuables aux assurés (par exemple les intérêts capitalisés d'assurance vie). Les statistiques permettent aussi de distinguer les services d'assurance vie des services d'assurance non vie.

5. Quelles différences entre les concepts de revenus primaires et secondaires du BPM6 et ceux de revenus et de transferts courants du précédent Manuel (BPM5) ?

Les concepts de revenus primaires et secondaires sont introduits en BPM6 et sont cohérents avec la comptabilité nationale.

Le compte du revenu primaire correspond à la rubrique « revenus » du BPM5, à laquelle sont ajoutées désormais quelques composantes des transferts courants (impôts sur la production et les importations, loyers et subventions). D'un point de vue méthodologique, le revenu primaire est principalement affecté par le nouveau traitement des investissements directs et par l'enregistrement des bénéfices réinvestis sur parts de fonds d'investissement. Enfin, les intérêts sur droits de tirage spéciaux sont intégrés.

Le compte du revenu secondaire correspond très largement aux transferts courants en BPM5. Le nouveau Manuel introduit le concept de transferts personnels qui inclut tous les transferts courants en espèces ou en nature entre ménages (résidents et non résidents). Cette rubrique comprend les envois de fonds des travailleurs. Les revenus secondaires prennent également en compte les primes et indemnités nettes au titre des contrats d'assurance dommages et des garanties standard, qui sont désormais identifiées en tant que telles.

6. *Quels sont les principaux changements concernant le compte financier ?*

Le changement le plus significatif concerne les investissements directs qui sont publiés en créances et engagements bruts. Sans impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des acquisitions nettes d'actifs financiers et de l'accroissement net des passifs. Les prêts subordonnés entre institutions financières monétaires et entreprises d'investissement affiliées, compris dans les investissements directs en BPM5, sont désormais enregistrés en autres investissements (opérations de prêts et emprunts), car, au-delà de la nature de l'instrument financier, la nouvelle méthodologie vise à distinguer plus nettement les opérations interbancaires (relevant des « autres investissements ») des autres opérations financières. Par ailleurs, les crédits commerciaux intragroupe, comptabilisés jusqu'alors en autres investissements, sont intégrés dans les investissements directs.

Les investissements de portefeuille sont principalement affectés par l'enregistrement des bénéfices réinvestis au titre des parts de fonds d'investissement. Ces opérations étaient jusqu'à présent enregistrées dans la position extérieure via les changements de valeur.

7. *A partir de quand les données et séries au format BPM6 seront elles disponibles ?*

La Banque de France publie les données au format BPM6 à partir de mars 2014 (Stat Info Balance des paiements de janvier 2014 de référence). Le rapport annuel de la Balance des paiements 2013, publié en juin 2014, présentera un jeu complet de données au nouveau format. Il en sera de même pour le supplément statistique mensuel de la Banque de France. La Banque centrale européenne publiera au nouveau format à partir du dernier trimestre 2014. Les séries rétropolées sur la période 2008-2012 seront mises à disposition au plus tard lors de la publication du rapport annuel 2013 (juin 2014). Des séries plus longues (depuis 1999) seront diffusées d'ici la fin 2014.

8. *Où pourra-t-on trouver les nouvelles séries et qui contacter pour toute question ?*

La Banque de France diffusera les données via le portail Webstat. Les séries chronologiques mensuelles correspondant à la publication « Statinfo » seront disponibles dans Webstat au plus tard le 20 juin 2014 (voir en annexe 2 la liste des séries qui seront diffusées dans Webstat). Les séries annuelles couvrant les six années 2008 à 2013 seront publiées le 24 juin. Les données en BPM5 (ancien Manuel) seront distinguées de celles en BPM6. L'ancienne présentation subsistera jusqu'à finalisation des séries rétropolées. Toute question relative à la mise en œuvre du BPM6 peut être adressée à l'adresse suivante : dbdp.secdir@banque-france.fr

Annexe 1 : principaux changements liés au passage au BPM6

BPM5		BPM6
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES		
Biens	Marchandises	Marchandises
	Travail à façon	Négoce
Services	Autres services	Autres services
	Négoce	Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers
Services	Services financiers	Services financiers
	Services d'assurance	dont : marge estimée des intermédiaires sur leur coût de financement (Services d'intermédiation financière indirectement mesurés - SIFIM) Services d'assurance dont services d'assurance de garantie standard
Revenus et transferts / revenus primaires et secondaires	Rémunérations des salariés	Rémunérations des salariés
	Revenus d'investissement dont : marge estimée des intermédiaires sur leur coût de financement (Services d'intermédiation financière indirectement mesurés - SIFIM)	Revenus d'investissement hors SIFIM dont : revenus des investissements attribuables aux bénéficiaires de contrats d'assurance et de garanties standard dont : revenus capitalisés de fonds d'investissement
	Transferts courants des administrations publiques	Autres revenus primaires dont : loyer
	Transferts courants des autres secteurs	Revenus secondaires des Administrations publiques Revenus secondaires des autres secteurs
	dont : primes nettes d'assurance hors assurance-vie	Primes nettes d'assurance hors assurance-vie dont : garantie standard
	dont : indemnités d'assurance hors assurance-vie	Indemnités d'assurance hors assurance-vie dont : garantie standard
		Autres revenus secondaires des autres secteurs
COMPTE FINANCIER		
	Investissements directs	Investissements directs dont : crédits commerciaux intragroupe
	Investissements de portefeuille	Investissements de portefeuille
	Instruments financiers dérivés	Instruments financiers dérivés
	Autres investissements dont : crédits commerciaux intragroupe	Autres investissements
	Avoirs de réserve	dont engagements en DTS Avoirs de réserves dont engagements en DTS

Note : en bleu, les nouvelles rubriques du 6^{ème} Manuel de balance des paiements

Annexe 2 : Séries en BPM 6 diffusées via Webstat

Libellé des rubriques	recette/ avoirs	dépense/ engagements	solde/net	Mois	Trim.	Année	Flux	Stocks
Transactions courantes, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Biens, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Biens, CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Biens, Marchandises générales, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Biens, Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international, non CVS	x			x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Transports, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Voyages, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Construction, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services d'assurance et de pension, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services financiers, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Frais pour usage de la propriété intellectuelle n.i.a., non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services de télécommunications, d'informatique et d'information, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Autres services aux entreprises, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Services, Biens et services des administrations publiques n.i.a., non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires,	x	x	x	x	x	x	x	

Rémunération des salariés, non CVS								
Transactions courantes, Revenus primaires, Revenus des investissements, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Revenus des investissements, Revenus des investissements directs, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Revenus des investissements, Revenus des investissements de portefeuille, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Revenus des investissements, Revenus des autres investissements, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Revenus des investissements, Revenus des avoirs de réserve, non CVS	x				x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Autre revenu primaire, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Autre revenu primaire, Impôts sur la production et les importations, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Autre revenu primaire, Subventions, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus primaires, Autre revenu primaire, Loyers, non CVS	x	x	x		x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, Administrations publiques, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, Secteurs hors IFM et administrations publiques, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, Secteurs hors IFM et administrations publiques, Dont : Envois de fonds des travailleurs, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Transactions courantes, Revenus secondaires, Revenu secondaire, Secteurs hors IFM et administrations publiques, Ajustement pour variation des droits à pension, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, Acquisitions (DR.)/cessions (CR.) brutes d'actifs non financiers non produits, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, Transferts en capital, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	

Compte de capital, Transferts en capital, Administrations publiques, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, Transferts en capital, Administrations publiques, Remises de dettes, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, Transferts en capital, Secteurs hors administrations publiques, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte de capital, Transferts en capital, Secteurs hors administrations publiques, Remises de dettes, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	
Compte financier, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, en valeur mixte, non CVS	x	x	x		x	x		x
Compte financier, en valeur de marché, non CVS	x	x	x			x		x
Compte financier, Investissements directs, en valeur comptable, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements directs, en valeur mixte, non CVS	x	x	x		x	x		x
Compte financier, Investissements directs, en valeur de marché, non CVS	x	x	x			x		x
Compte financier, Investissements directs, Actions et parts de fonds de placement, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements directs, Actions et parts de fonds de placement, Actions et autres participations autres que réinvestissements des bénéfices, en valeur comptable, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements directs, Actions et parts de fonds de placement, Actions et autres participations autres que réinvestissements des bénéfices, en valeur mixte, non CVS	x	x	x	x	x	x		x
Compte financier, Investissements directs, Actions et parts de fonds de placement, Réinvestissement des bénéfices, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements directs, Instruments de dette, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements de portefeuille, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements de portefeuille, Actions et parts de fonds de placement, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Investissements de portefeuille, Titres de créance, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Dérivés financiers (autres que les réserves) et options sur titres des salariés, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x
Compte financier, Autres investissements, non CVS	x	x	x	x	x	x	x	x

Compte financier, Autres investissements, Instruments de dette, non CVS	x	x	x		x	x	x	x
Compte financier, Autres investissements, Droits de tirage spéciaux, non CVS		x	x		x	x	x	x
Compte financier, Avoirs de réserve, non CVS	x			x	x	x	x	x
Compte financier, Avoirs de réserve, Or monétaire, non CVS	x				x	x	x	x
Compte financier, Avoirs de réserve, Droits de tirage spéciaux, non CVS	x				x	x	x	x
Compte financier, Avoirs de réserve, Position de réserve au FMI, non CVS	x				x	x	x	x
Compte financier, Avoirs de réserve, Autres avoirs de réserve, non CVS	x				x	x	x	x
Erreurs et omissions nettes, non CVS			x	x	x	x	x	

Code couleurs :

	données CVS
	données diffusées en BPM6 mensuellement à compter de juin 2014 – les autres données seront diffusées ultérieurement ou seulement trimestriellement (y compris certaines séries à fréquence mensuelle mais produites seulement trimestriellement)